



BUXYNOISES, BUXYNOIS,

**À PROPOS
DU RECOURS...**

Vous avez appris par la presse que Buxy Alternatives avait déposé un recours concernant les élections municipales du 15 mars auprès du tribunal administratif. On vous raconte.

Au cours de la campagne, nous avons signalé à nos concurrents des irrégularités susceptibles de motiver un recours. Pourtant, dans un esprit de conciliation, nous espérions qu'un partage des responsabilités municipales conforme au vote des buxynois nous permettrait de renoncer à cette procédure.

Avant la première réunion du Conseil Municipal, les 4 élus de *"Buxy Alternatives"* ont rencontré à deux reprises les 4 premiers élus de la liste majoritaire *"Vivre Buxy Ensemble"*.

Compte tenu du vote des buxynois, plaçant les deux listes à quasi-égalité, nos élus ont proposé :

- d'étudier ensemble les deux programmes pour en voir les superpositions et les différences,
- de construire une équipe exécutive (adjoints, délégués) formée d'élus des deux listes afin de porter les sujets des programmes.

Au nom de l'équipe majoritaire, Thomas Bonnet a opposé un refus catégorique. Prenant acte de ce mépris pour un électeur sur deux, le collectif Buxy Alternatives a décidé de maintenir le recours adressé au tribunal administratif.

Ce recours ne vise pas la régularité des opérations de vote.
Il s'agit de déterminer si les faits constatés pendant la campagne électorale auraient pu affecter la sincérité du vote Buxynois :

- diffusion des documents officiels avant la période légale
- propagande dans un format non autorisé, source d'iniquité
- manifestation exceptionnelle à l'EHPAD organisée par la municipalité en période préélectorale avec limitation des élus présents aux seuls maire et adjoints sortants et candidats
- usurpation du titre de maire : la mention « THOMAS BONNET MAIRE » figure sur des titres de recette (cantine, garderie périscolaire...) émis par la Mairie jusqu'à fin 2025, en période préélectorale.

L'article du JSL du 2 avril exposant le recours rapporte :

Quant à la place laissée à l'opposition : Thomas Bonnet balaie d'un revers de la main : « Vu la façon dont s'est déroulée la campagne, il ne peut pas y avoir d'association. »

Les buxynois apprécieront. Parmi ceux rencontrés dans nos visites en porte-à-porte, beaucoup ont salué notre absence d'agressivité vis à vis de nos concurrents.

Ces insinuations infondées, censées justifier la mise à l'écart d'une "minorité" forte de 49% des voix, sont inadmissibles, et cette tentative de victimisation parfaitement ridicule.

Nous ne perdrons ni temps ni énergie dans les querelles qui séparent : il y a tant à faire pour Buxy !

REJOIGNEZ-NOUS !
INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES !

buxy-alternatives.fr
collectif@buxy-alternatives.fr
07 44 94 28 26



le petit papier de Buxy Alternatives n°10 – avril 2026

imprimé par nos soins sur papier recyclé, ne pas jeter sur la voie publique